



Bulletin d'information pour les psychologues – 3 novembre 2022

Les organisations syndicales du secteur public s'étonnent de l'incohérence du gouvernement

Comme il avait été annoncé le 27 octobre dernier, nos organisations ont rencontré les représentants du gouvernement plus tôt cette semaine. Lors de cette rencontre, les représentants du gouvernement ont affirmé ne pas avoir de mandat pour mettre en place le forum nécessaire afin de régler rapidement les plaintes de maintien de l'équité salariale de 2015.

Cette affirmation a été accueillie avec étonnement et frustration par l'ensemble des organisations syndicales. Lors de discussions préliminaires, un représentant du gouvernement avait pourtant affirmé que le volet salarial contribuait certainement aux défis d'attraction et de rétention des psychologues dans le secteur public.

Malgré tout, notre position reste ferme et résolue. Pour régler le problème de la pénurie de psychologues dans le secteur public, il est évident que la première action doit être d'améliorer la rémunération de ce titre d'emploi en reconnaissant pleinement la valeur de votre travail.

Nous avons déjà entrepris des démarches politiques pour faire réévaluer le mandat des représentants de la partie patronale. Il y a urgence d'agir pour éliminer la discrimination salariale pour cette profession. Il en va de notre capacité de continuer à offrir des services accessibles à l'ensemble de la population québécoise alors que les besoins en santé mentale sont plus pressants que jamais.

Afin d'accentuer la pression sur le gouvernement, nous vous proposerons de nouvelles actions de mobilisation prochainement. Restez à l'affût de nos communications.